



Mairie de Saint-Mammès
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



« S'organiser pour être prêt »

« Anticiper pour agir juste »

Avec le concours de :

- *Groupement SUD – SDIS77 – Section Prévision – Opérations*
- *Sécurité civile – Guide de rédaction d'un Plan Communal de Sauvegarde*

Rédacteur(s) :

Yves BRUMENT - Maire
Membres de la Commission ad hoc

Secrétaire :

Yves BRUMENT – Maire

Rapporteur :

Yves BRUMENT – Maire

Commune

Saint-Mammès

Date de délibération :

À valider

Version : 3

Indice C

Mise à jour : **décembre 2016**



Mairie de Saint-Mammès
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plan communal de
sauvegarde

Délibération du Conseil
Date : novembre 2017



Version 3.A

Répertoire d'urgence

Qui ?	Adresse	N° de téléphone
Maire	2, rue Grande Saint-Mammès – BP 30 77 814 Moret-sur-Loing Cedex	06 74 97 50 00
1 ^{er} Adjoint		06 89 67 03 91
Directeur général		06 30 16 87 24
Responsable des Services Techniques		06 84 62 09 67
Chargé de communication		06 07 90 57 81
Responsable du C.C.A.S.		01 64 23 56 64
Responsable du S.A.D.		01.64.23.34.22
Police Municipale		06.08.00.63.93
Mairie		01 64 23 39 41

Centre de Traitement des Appels Pompiers de Seine-et-Marne		18 112 (à partir d'un mobile)
Commissariat de police de Moret-sur-Loing	5, avenue Jean JAURES 77250 Moret-sur-Loing	17 (01 64 70 56 36) 112 (à partir d'un mobile)
SAMU		15 112 (à partir d'un mobile)
Sous-préfecture de Fontainebleau	37, rue Royale 77 300 Fontainebleau	01 60 74 66 77 01 60 74 66 90 (Fax)
Secrétaire général de la sous-préfecture		06 87 66 73 56
Préfecture de Seine-et-Marne	12, rue des Saints-Pères 77 010 Melun Cedex	01 64 71 77 77 01 64 71 75 56 (Fax)
Service Interministériel de Défense et de Protection Civile		01 64 71 75 58 (de 8h à 18h) 01 64 71 75 56 (Fax)
Conseil général de Seine-et-Marne (Astreinte Voirie)	Hôtel du Département	01 64 14 71 50
Direction Départementale de l'Administration Sanitaire et Sociale	49-51, avenue Thiers 77000 MELUN	01 64 87 62 00 01 64 87 62 01 (Fax)
Service Navigation Loing Montargis		02 38 95 09 20 02 38 98 26 23 (Fax)

Plan Communal de Sauvegarde		Mise à jour du : 05/02/2018
Répertoire	Saint-Mammès	Version : 3 Indice : A

Service Navigation Seine Melun		01 64 83 50 01 06 63 39 14 04
Enedis Dépannage		0 810 333 377
Engie Dépannage		0 810 433 077
RTE GET EST (Lignes HTB 63 kV)		01 45 73 37 37 01 45 73 36 00 (hrs non ouvrées)
GRT GAZ (conduite de transport gaz)		0 800 001 112
Fermier Eau		0 811 900 400
Fermier Assainissement		0 811 900 400
R.F.F. – S.N.C.F. – S.T.I.F.		0 891 362 020

Les Restos du cœur		01 64 22 30 89
Croix rouge française		01 64 39 17 89

Suivi des niveaux des fleuves et rivières	www.vigicrues.gouv.fr	
Suivi des niveaux d'eau dans les grands lacs de Seine	http://seinegrandslacs.fr/	
Suivi des prévisions météorologiques	http://www.meteofrance.com/accueil	

Centre d'Incendie et de Secours de Champagne/Seine	33, rue Henri PAUL 77430 Champagne/Seine	01 60 74 50 32
Dr Pham	17, Quai de Seine	01.64.23.19.30
Dr Tran Khai	61, Quai de Seine	01 64 23 38 11
Pharmacie du Quai	8, Quai de Seine	01.64.23.39.68 06.45.78.21.62
Cabinet d'infirmières	17, Quai de Seine Véronique BRAULT (Référente)	06 75 13 88 70
Protection Civile Cadre d'astreinte	L'îlot Mammésien	06 63 92 08 11

Agence Régionale de Santé (ARS)	Centre Thiers Gallieni 49-51, Avenue Thiers 77 011 MELUN Cedex	01 64 87 62 00 ars-dt77-veille-sanitaire@ars.sante.fr
---------------------------------	--	---

Centre EDF R&D des Renardières	Avenue des Renardières 77250 Moret Loing & Orvanne	01 60 73 60 73
--------------------------------	---	-----------------------

Plan Communal de Sauvegarde Répertoire	Saint-Mammès	Mise à jour du : 05/02/2018 Version : 3 Indice : A
---	---------------------	--

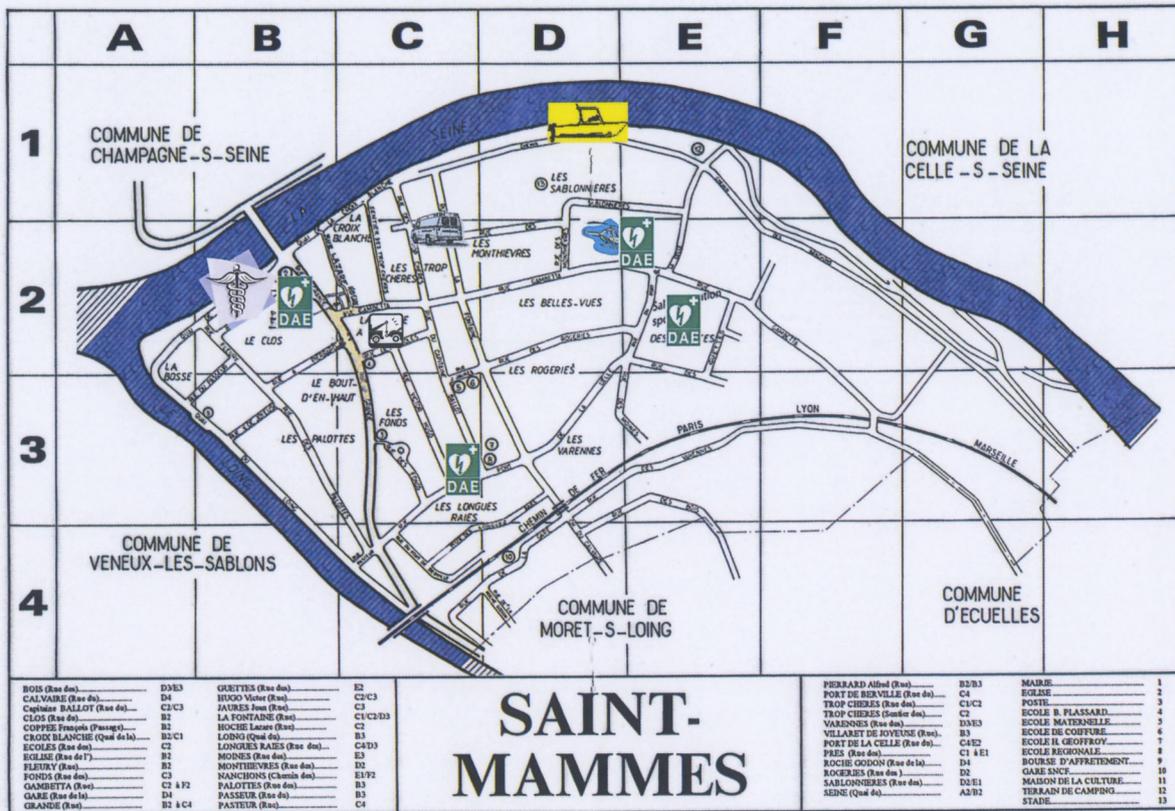


Version 1 Indice A	Création du document	12/2009
Version 2 Indice A	Ajustements après relecture	11/2011
Version 2 Indice B	Ajustements après évènement « montée des eaux »	02/2012
Version 2 Indice C	Ajustements suite à RV avec Service Prévention – Groupement SUD – SDIS77	05/2013
Version 3 Indice A	Vote en Conseil municipal le 24 mai 2013	06/2013
Version 3 Indice B	Mise à jour	11/2015
Version 3 Indice C A jour 06/2017	Mise à jour suite aux inondations de 06/2016 Ajout des fiches-réflexe « Terrorisme » Mise à jour des fiches-réflexe « Alea climatique – CANICULE »	06/2017

Plan communal de sauvegarde

Localisation des services

Aire d'atterrissage d'hélicoptères



Légende

- Pharmacie, Docteurs, kinésithérapeutes, cabinet d'infirmières**
Quai de Seine
- Ambulances privées**
Impasse des Trop Chères
- Stade des Sablonnières** ⇨ Aire d'atterrissage pour hélicoptère (présence ligne HTB 63 kV)
Rue des Sablonnières
- Garage**
Rue des Écoles
- Défibrillateur automatique**
Mairie, Stade, Salle à vocation sportive, Maison des Loisirs et de la Culture
- Descente à bateau**
Rue des Prés – code cadenas : **Appeler l'accueil ou J. Perrin**



ORGANISATION DU
POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (P.C.C.)

Organisation

Missions

Acteurs

Le **poste de commandement communal** est une instance commune chargée de piloter la coordination des actions à mettre en œuvre en cas de catastrophes liées aux risques identifiés sur le territoire de Saint-Mammès. Le poste de commandement communal devient actif sur ordre du maire ou de son délégué (1^{er} adjoint) en fonction des alertes de la préfecture et de l'évaluation de la situation locale.

Le poste de commandement communal est composé des personnes suivantes :

N1	DO	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maire
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 ^{er} adjoint
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adjoint chargé de la communication
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Directeur(trice) général(e) des Services
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Directeur(trice) des Services Techniques
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chargé(e) de communication
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commandant des Opérations de Secours (COS)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commandant du commissariat de sécurité publique de Moret/Loing
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Représentant de la S/Préfecture de Fontainebleau

N1 = Niveau 1
DO = Commandement opérationnel

Les **missions principales** du poste de commandant communal sont les suivantes :

- Recueillir toutes informations nécessaires à la coordination des actions
- Coordonner les actions à l'échelon communale
- Informer la population locale concernée
- Anticiper les actions à mettre en œuvre, coordonner les secours sur le territoire communal
- Prévenir les risques et les accidents sur les personnes et les biens
- Préparer la sortie de crise
- Réconforter les populations fragilisées

Pour le risque « Inondation », risque récurrent majeur communal compte tenu de sa position géographique au confluent de la Seine et du Loing, les références sont les suivantes :

Année	cote NGF Seine Ecuelles	Cote Confluence Seine Loing	NGF Pont de Sein	Cote Echelle Seine
1910	49.02	48.48	48.68	7.96
1955	48.25	47.65	48.10	7.38
1970	47.78	47.26	47.34	6.62
1982	47.80	47.39	47.58	6.86

Pour le risque « Tempête », le coup de vent de référence est la tempête « Martin » du 26 décembre 1999.

Trombinoscope



Yves BRUMENT
Maire
06 74 97 50 00



Yvon DELISLE
1^{er} adjoint



Nathalie LAURENT
Directrice générale des Services
06 30 16 87 24



Christophe BOISSEAU
Responsable des ST
06 84 62 09 67



Nathalie FAVRE - ROCHEX
Adjointe à la communication

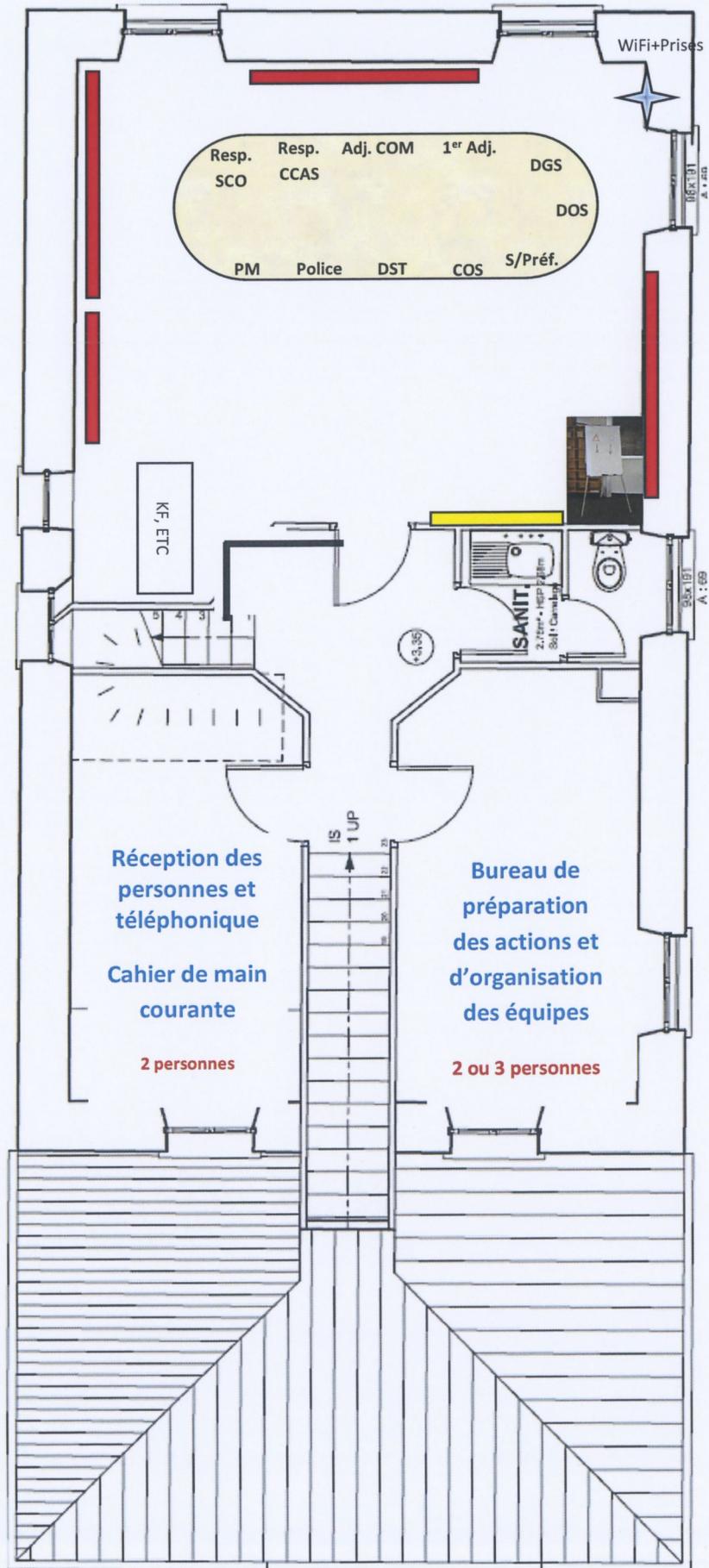


Caroline LEROSE
Chargé(e) de communication
06 07 90 57 81

Configuration de la cellule de crise

En rouge :
Tableaux blancs

En jaune :
Tableaux en liège



La salle de repos sera organisée dans une pièce affectée spécifiquement à cet usage. Cela peut être dans le bâtiment A ou le bâtiment B.

Les tableaux blancs sont destinés à :

- Préparation des évacuations
- Préparation des équipes de bénévoles
- Actions à mener, à réaliser, en attente

Les tableaux en liège doivent permettre de punaiser des plans ou des listes.

Le paperboard permet de créer des listes et de les transmettre au bureau des préparations des actions et d'organisation des équipes.

L'accès au PCC est réservé aux membres du poste de commandement exclusivement pour éviter toute interaction ou dysfonctionnement lié à la présence de personnes étrangères au service.

Toutes les personnes non membres du PCC qui veulent être reçues doivent d'abord s'identifier au bureau de réception.

Les réunions régulières du PCC sont organisées et les personnes ressources sont désignées par le maire. En dehors des périodes de réunion, une personne désignée par le maire du bureau de réception et une autre du bureau des préparations rendent compte régulièrement au PCC des actions en cours ou / et à venir.

Les décisions sont prises par le maire, Directeur des Opérations de Secours (DOS) local, qui est le seul habilité à en prendre. En cas d'empêchement, c'est le premier adjoint qui se substitue au maire.

Les personnes ressources sont :

- Responsable du CCAS
- Responsable du service Scolaire-Périscolaire
- Policier municipal

Les membres du bureau de réception sont :

- un élu désigné par le maire
- un fonctionnaire territorial désigné par le DGS

Les membres du bureau des préparations sont :

- un ou deux élus désignés par le maire
- un fonctionnaire territorial désigné par le DGS

Une application mobile (sous android et iOS) et une alerte SMS / SMV (sur la base d'une inscription volontaire des Administrés) ont été mises en service pour prévenir et alerter la population selon les différents risques qui peuvent survenir sur la commune. Ces dispositifs complètent ceux à mettre en œuvre dans le cadre des fiches-réflexe. Ce dispositif permet de géolocaliser les alertes si besoin.



Mairie de Saint-Mammès
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plan communal de
sauvegarde

Délibération du Conseil

Date :

Version 2.b

LEXIQUE – GLOSSAIRE
CENTRES D'HEBERGEMENT D'URGENCE



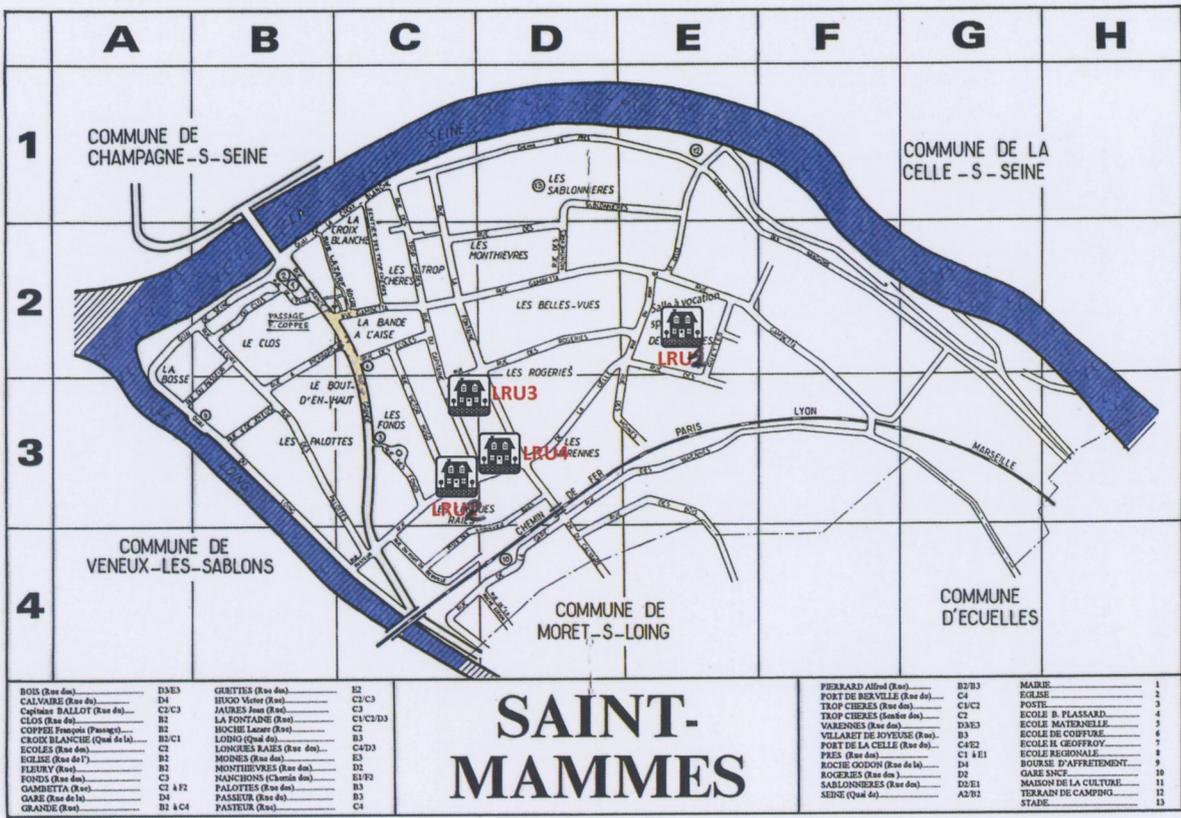
ABREVIATION	LIBELLE	ROLE
DOS	DIRECTEUR DES OPERATIONS DE SECOURS	<p>Le plus haut des élus présents sur le territoire communal prend cette fonction durant toute la gestion de la crise. Généralement, c'est le maire qui assure cette mission.</p> <p>Le DOS n'a pas vocation à aller sur le terrain pour vérifier la bonne exécution des ordres donnés. C'est le DOP (voir ci-dessous) qui s'en charge.</p>
DOP	DIRECTEUR OPERATIONNEL	<p>Le directeur opérationnel est souvent le 1^{er} adjoint qui vérifie que les ordres passés ont été bien compris et mis en œuvre sur le terrain. Il peut sous l'autorité du DOS ajuster les actions en fonction de la réalité observée sur le terrain. Il a un rôle de conseil auprès du DOS afin que celui-ci puisse prendre les meilleures décisions au moment voulu.</p> <p>Il a un rôle opérationnel de commandement des forces communales.</p>
COS	COMMANDANT DES OPERATIONS DE SECOURS	<p>Professionnel de la prévention, de la sécurité et de la sûreté, c'est en règle générale un officier du centre départemental de secours. Sa mission de coordonner tous les acteurs en action pendant la crise. Il conseille le DOP sur les décisions à prendre.</p> <p>Il pilote la cellule de crise sous l'autorité du DOS.</p> <p>Il donne les directives à chacun des acteurs et notamment au DOP et RAC.</p>
RAC	RESPONSABLE DES ACTIONS COMMUNALES	<p>Le directeur général des services (DGS) est chargé de coordonner les actions communales en liaison avec le commandant des opérations de secours (COS) qui assure, lui, l'ensemble de la coordination des forces en présence et des prestataires.</p>
REOP	RESPONSABLE OPERATIONEL	<p>Le directeur des services techniques (DST) fait appliquer les ordres du RAC et du COS par les agents de la commune mis à contribution pour la bonne marche des opérations de secours.</p> <p>Il est en liaison directe avec le DOP et le RAC.</p> <p>Lors des réunions de crise, il rend compte aux membres de la cellule de crise.</p>

RCOM	RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION	<p>La responsabilité de la communication est assurée par l'adjoint en charge de la communication qui valide avec le DOS, les messages écrits par le CCOM (voir ci-dessous).</p> <p>Il s'assure que les messages sont bien transmis et rend compte au DOS et au COS de ce qui a été fait.</p>
CCOM	CHARGE DE COMMUNICATION	<p>Le chargé de communication rédige, met en page et envoie les messages écrit à la liste de diffusion définie en fonction du niveau d'alerte et de l'ampleur de la crise.</p>
COGE	COORDINATEUR GENERAL	<p>En cas de canicule, le maire-président du CCAS assure la coordination générale des opérations mise en œuvre pour éviter une catastrophe sanitaire sur le territoire communal.</p> <p>Il nomme un Directeur des Opérations Spéciales qui assurera la direction des opérations opérationnelles.</p>
RCCAS	RESPONSABLE DU CCAS	<p>Le responsable du CCAS peut assurer la fonction de REOP lorsque le risque est lié à un évènement climatique pouvant impacter la population et provoquer des dégâts d'ordre sanitaire.</p>
RSAD	RESPONSABLE DU SAD	<p>La responsable du SAD est la personne gestionnaire du Service d'Aide à Domicile de la Commune.</p> <p>Elle a en charge la mobilisation et la gestion des Agents sociaux du service.</p> <p>Elle coordonne les actions en cas de canicule ou de risque sanitaire en liaison avec le RCCAS, sous l'autorité du DOS.</p>
LRU	CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE	<p>Ce sont les lieux identifiés par la commune pouvant recevoir en fonction des besoins, les administrés évacués habitant la commune ou bien des personnes envoyées par les secours en cas de besoin.</p>

LRU1	SALLE A VOCATION SPORTIVE 136 RUE GAMBETTA	<p>Capacité d'accueil : <u>250 lits</u></p> <p>Équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfrigérateur, (micro-ondes) • Internet Wi-Fi, • Chauffage, climatisation • Toilettes, douches.
------	---	--

LRU2	MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE 46 RUE VICTOR HUGO	<p>Capacité d'accueil : <u>125 lits</u></p> <p>Équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office avec réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, fours, plaque de cuisson, • Internet Wi-Fi, • Chauffage, • Toilettes, • Ascenseur, • Bibliothèque.
LRU3	MATERNELLE – SALLE DE MOTRICITE 9 RUE DU CAPITAINE BALLOT	<p>Capacité d'accueil : <u>35 lits</u></p> <p>Équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office avec réfrigérateur, fours, plaque de cuisson, • Internet Wi-Fi, • Chauffage, • Toilettes.
LRU4	ERPD 13 RUE DU CAPITAINE BALLOT	<p>Capacité d'accueil : <u>70 lits</u></p> <p>Équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cantine scolaire avec réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, fours, plaque de cuisson, • Internet Wi-Fi, • Chauffage, • Toilettes, douches, • Ascenseur, • Salle de lecture, salle audiovisuelle, Bibliothèque.

Nota : Le nombre de lits indiqué permet une circulation normale ainsi qu'une certaine intimité pendant cet épisode. Il reste également de la place pour implanter tables et chaises pour pouvoir s'occuper.



BOIS (Rue des).....	D3E3	GRUETTES (Rue des).....	E2
CALVAIRE (Rue de).....	D4	HUGO Victor (Rue).....	C3/C3
Captives BALLOT (Rue de).....	C2/C3	JAIRES Jean (Rue).....	C3
CLOS (Rue des).....	B2	LA FONTAINE (Rue).....	C1/C2/D3
COFFRE François (Passage).....	B2	HOCHÉ Lazare (Rue).....	C2
CROIX BLANCHE (Quai de la).....	B2/C1	LORNG (Quai des).....	B3
ECOLLES (Rue des).....	C2	LONGUES HAIES (Rue des).....	C4/D3
EGLISE (Rue de l').....	B2	MOINES (Rue des).....	E3
FLEURY (Rue).....	B2	MONTHEVRES (Rue des).....	D2
FONDS (Rue des).....	C3	NANCHIONS (Chemin des).....	E1/F2
GIAMBETTA (Rue).....	C3 à F2	PALOTTES (Rue des).....	B3
GLAISÉ (Rue de la).....	D4	PASSEUR (Rue des).....	B3
GRANDE (Rue).....	B2 à C4	PASTEUR (Rue).....	C4

SAINT-MAMMES

PIERRARD Alfred (Rue).....	B2/B3	MAIRIE.....	1
PORT DE BEVILLE (Rue des).....	C4	EGLISE.....	2
TROP CHERES (Rue des).....	C1/C2	POSTE.....	3
TROP CHERES (Rue des).....	C2	ECOLE B. PLASSARD.....	4
VARENNES (Rue des).....	D3/E3	ECOLE MATERNELLE.....	5
VILLARRET DE JOYEUSE (Rue).....	B3	ECOLE DE COFFRE.....	6
PORT DE LA CELLE (Rue des).....	C4/E2	ECOLE H. GEOFFROY.....	7
PREZ (Rue des).....	C1 à E1	ECOLE REGIONALE.....	8
ROCHER GODON (Rue de la).....	D4	BOURSE D'APPRENTISSAGE.....	9
ROGERES (Rue des).....	D2	GARE SANCT.....	10
SABLONNIERES (Rue des).....	D3/E1	MAISON DE LA CULTURE.....	11
SEINE (Quai des).....	A2/B2	TERRAIN DE CAMPING.....	12
		STADE.....	13



Mairie de Saint-Mammès
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Plan communal de
sauvegarde**

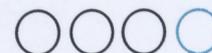
Délibération du Conseil

Date :



2/3

ANNEXE
FICHES-REFLEXE



FICHES-REFLEXE en fonction des aléas

1	Risque INONDATION
2	Risque CANICULE
3	Risque TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)
4	Risque NUCLEAIRE
5	Risque TEMPÊTE
6	Risque ORAGE VIOLENT – PLUIE
7	Risque GRAND FROID NEIGE
8	Risque PANDEMIE (Plans de continuité d'activité Mairie et SIA)
9	Risque TERRORISME
10	Risque AUTRES RISQUES
11	Risque POLLUTION
12	ANNEXE 2 – DOCUMENTS DIVERS